



Assemblée Générale Ordinaires de la saison 2008/2009
Vendredi 11 décembre 2009, ou, à défaut de quorum, vendredi 22 janvier 2010

Mandat du délégué du club

Club représenté : N° du Club :

Nom du Président : Prénom :

Ou de son délégué* Rayer la mention inutile

Licence fédérale du Président ou de son délégué à présenter au secrétariat

N° de licence : Nombre de voix du Club :

Signature du Président de Club et cachet du Club

✂ -----

Pouvoir

En cas d'impossibilité de représentation du Président de Club ou de son délégué, le pouvoir peut être donné au délégué d'un autre club. Ce délégué ne peut en aucun cas procéder lui-même à une deuxième délégation.

Je soussigné M.....

Président du Club : N° du Club :

Donne pouvoir pour me représenter à l'assemblée générale du vendredi 11 décembre (ou à défaut de quorum du vendredi 22 janvier 2010) du Comité Départemental de Paris à M

Délégué du Club : N° du Club :

N° de licence 2009 **à présenter au secrétariat**

Nombre de voix du Club : Date

Porter obligatoirement la mention manuscrite "Bon pour pouvoir"
suivi de la signature du Président de Club et du cachet du Club.

Le mandat ou le pouvoir devra être présenté au bureau de l'Assemblée Générale pour enregistrement uniquement le vendredi 11 décembre 2009 ou le vendredi 22 janvier 2010 de 18H30 à 19H30. Aucun mandat ni pouvoir ne pourra être enregistré au-delà de cette heure. En cas de perte, tout pouvoir ou mandat sur papier libre pourra être accepté s'il porte les mêmes mentions (notamment "Bon pour pouvoir" en manuscrit, signature du Président de Club tampon et date). En cas de second pouvoir, seul le pouvoir dont la date est la plus proche de l'Assemblée Générale sera pris en compte.